

A TABLE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 465 route des Grandes Alpes, Résidence RAPIN
73450 VALLOIRE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 31 JUILLET 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Madame Charlotte AYTON,
Monsieur Mathieu RAPIN,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A TABLE au capital de 1 000 €, dont le siège social est 465 route des Grandes Alpes, Résidence RAPIN, 73450 VALLOIRE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 31 juillet 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, Monsieur Mathieu RAPIN,.

Monsieur Mathieu RAPIN disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Mathieu RAPIN accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Mathieu RAPIN aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Charlotte AYTON

Mathieu RAPIN